

2008/8720 - MISE EN SECURITE ET RENOVATION DE LA SALLE
EDOUARD HERRIOT - PALAIS DE LA MUTUALITE – 1
PLACE ANTONIN JUTARD – 69003 LYON – OPERATION
N° 03 018 532 – MONTANT DE L'OPERATION : 997 500 €
TTC - AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE DES LOTS
9 ET 10 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 janvier 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Par délibérations n° 2004/3640 du 19 avril 2004 et n° 2005/5240 du 20 juin 2005, vous avez approuvé le projet cité en objet et fixé le montant de l'opération à 997 500 € TTC.

La Commission d'Appel d'Offres a statué ainsi :

Opération : Mise en sécurité et rénovation de la Salle Edouard Herriot - Palais de la Mutualité
Marchés de travaux

| | |
|----------------------|--|
| Lot n° 9 : | Equipements scéniques |
| A été attribué à : | SCENETEC |
| Pour un montant de : | 71 764,70 € HT TF : 43 042,00 € HT TC1 : 3 722,00 € HT TC2 : 25 000,70 € HT |

| | |
|----------------------|-----------------|
| Lot n° 10 : | Sièges |
| A été attribué à : | SIGNATURE F |
| Pour un montant de : | 52 563,00 € HT. |

Vu les délibérations n° 2004/3640 du 19 avril 2004 et n° 2005/5240 du 20 juin 2005 ;

Vu les Commissions d'Appel d'Offres en date des 18 décembre 2007 et 8 janvier 2008 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Ouï l'avis de sa Commission Administration Générale – Marchés et Travaux ;

DELIBERE

M. le Maire est autorisé à signer les marchés de travaux relatifs à la mise en sécurité et à la rénovation de la Salle Edouard Herriot - Palais de la Mutualité :

| | |
|----------------------|--|
| Lot n° 9 : | Equipements scéniques |
| Attribué à : | SCENETEC |
| Pour un montant de : | 71 764,70 € HT TF : 43 042,00 € HT TC1 : 3 722,00 € HT TC2 : 25 000,70 € HT |

| | |
|----------------------|-----------------|
| Lot n° 10 : | Sièges |
| Attribué à : | SIGNATURE F |
| Pour un montant de : | 52 563,00 € HT. |

- les avenants et décisions de poursuivre éventuels et tous les actes contractuels s'y référant relatifs aux lots 9 et 10 de l'opération de mise en sécurité et rénovation de la Salle Edouard Herriot - Palais de la Mutualité dans le cadre des crédits budgétaires inscrits pour cette opération.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

E. TETE